



BIENVENUE

1. Présentation du projet
2. Explication de l'emprise du chantier
3. Phases spécifiques
4. Mobilité, parking et cohabitation

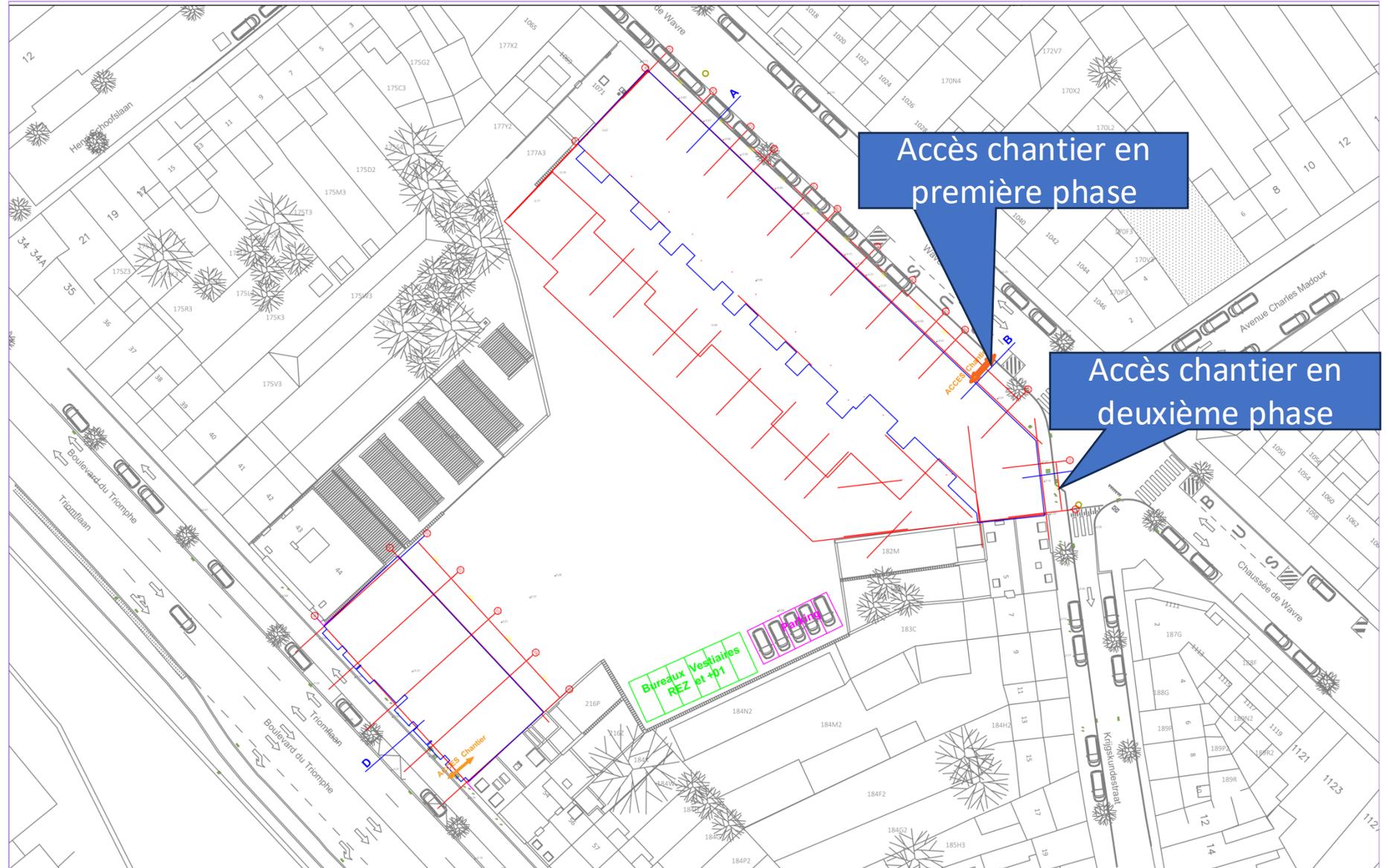
1 – Présentation du projet

- Deux immeubles de logements
- 75 appartements
- 7 commerces ou professions libérales
- 1 sous-sol côté Wavre
- 66 places de parking
- Grand parking vélo
- Passage entre le boulevard du Triomphe et chaussée de Wavre



2 – Explication de l'emprise du chantier

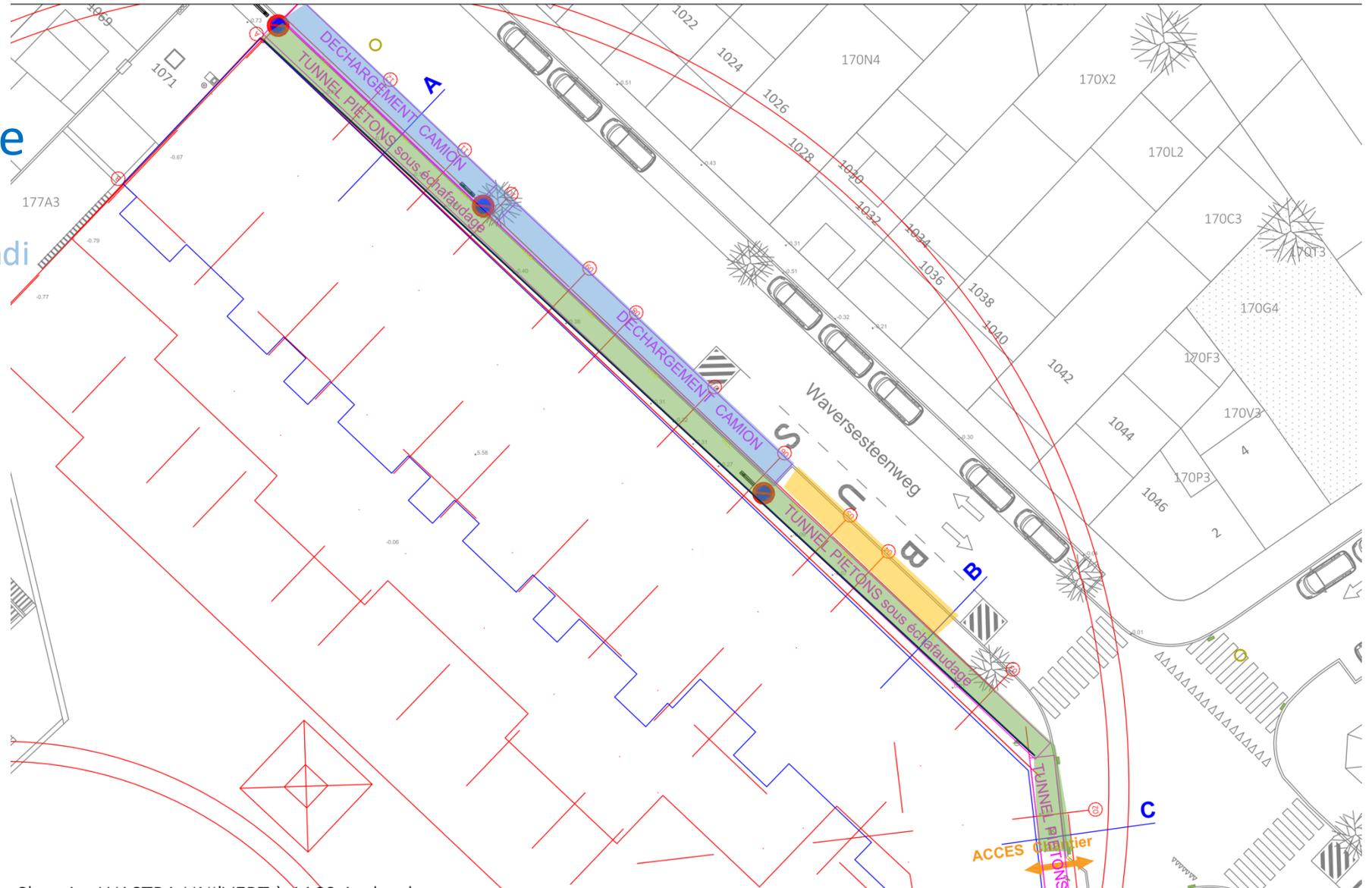
Fondations (premier mois d'activité)



2 – Explication de l'emprise du chantier

Chaussée de Wavre

- 1 – Tunnel piéton
- 2 – Réserve voirie du lundi au vendredi
- 3 – Arrêt de bus conservé



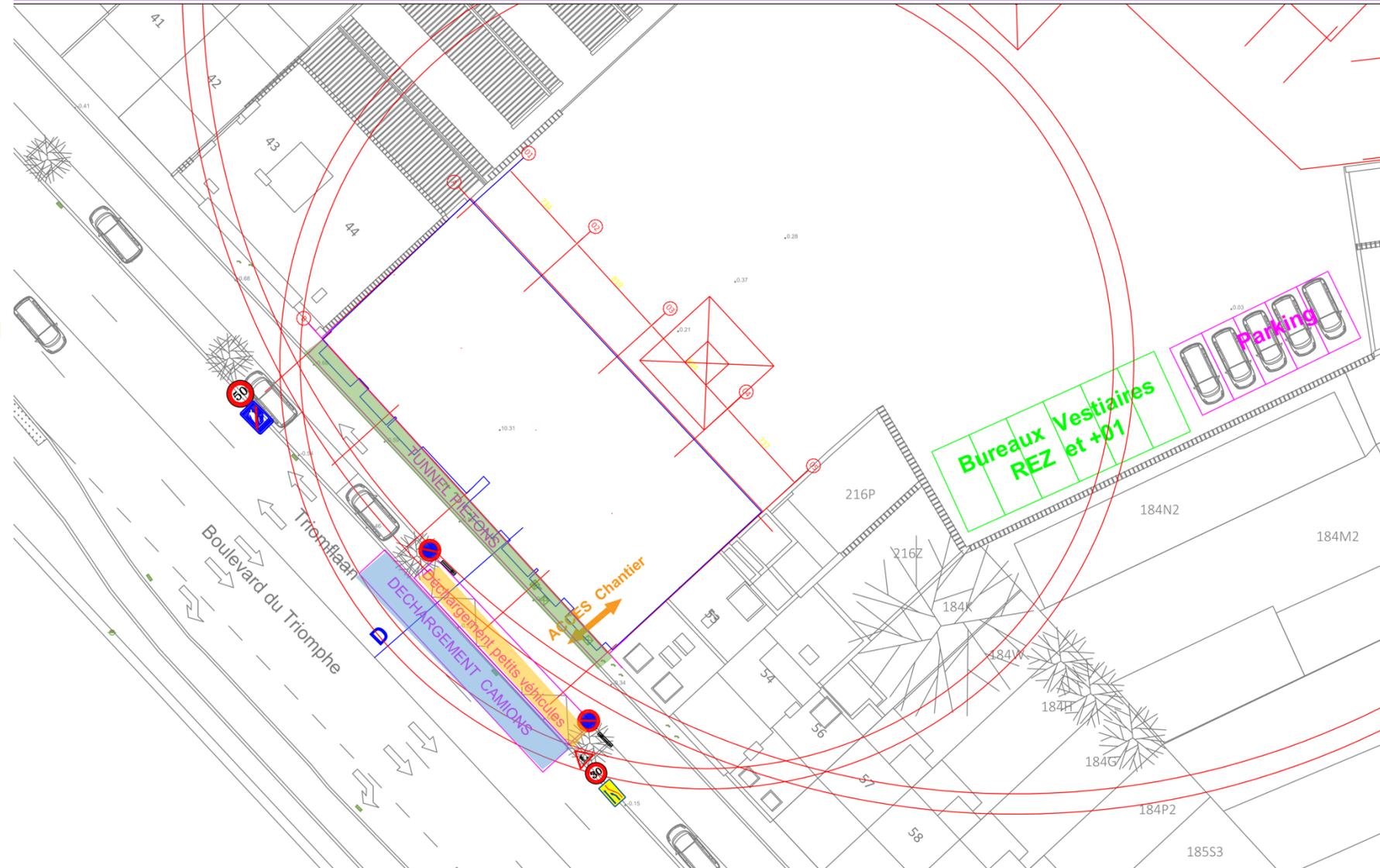
2 – Explication de l'emprise du chantier

Bvd. du Triomphe

1 – Tunnel piéton

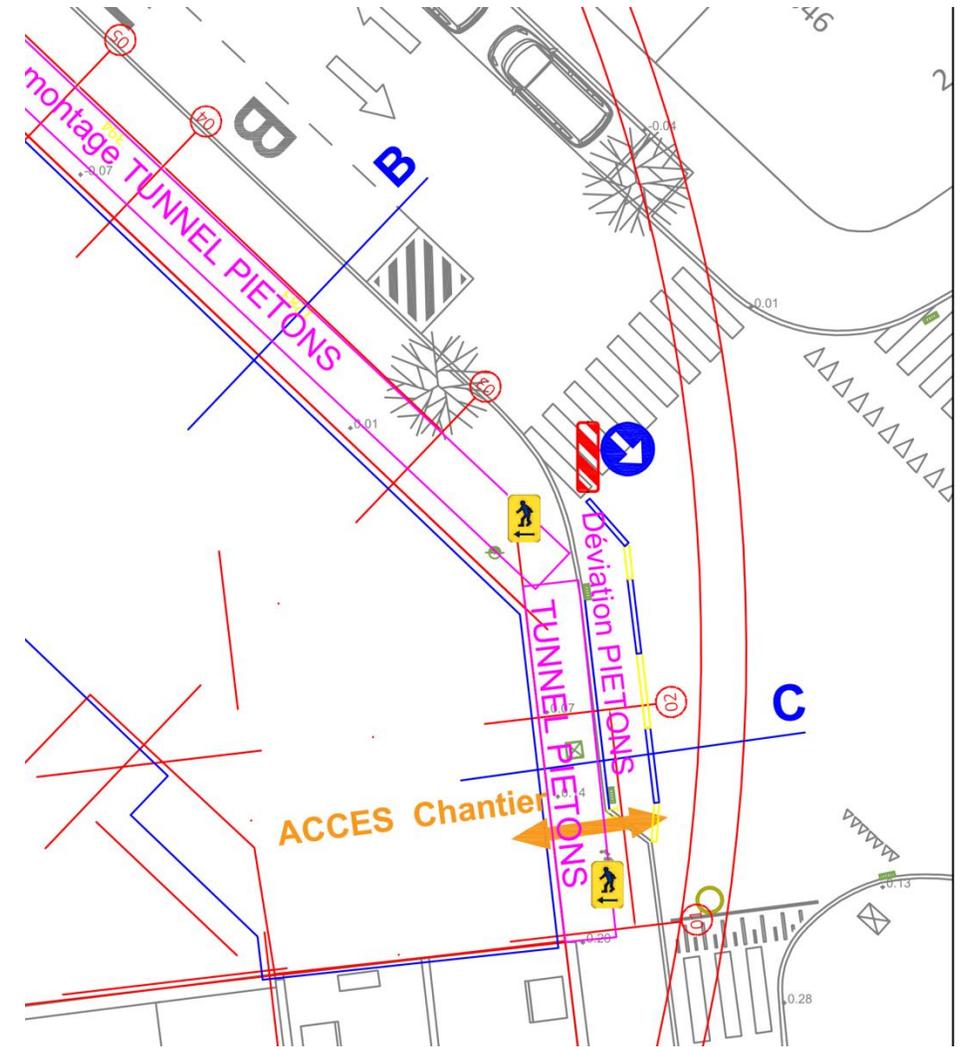
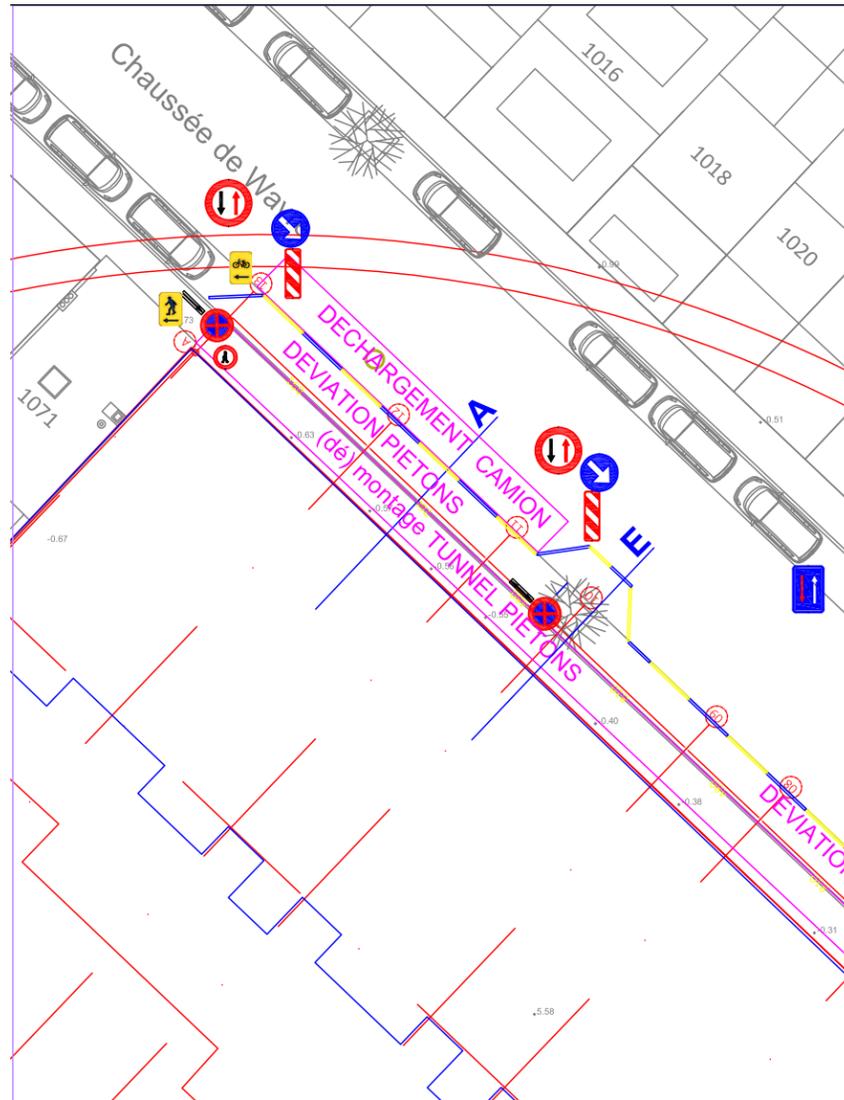
2 – Zone d'arrêt pour déchargement

3 – Réservation voirie du lundi au vendredi



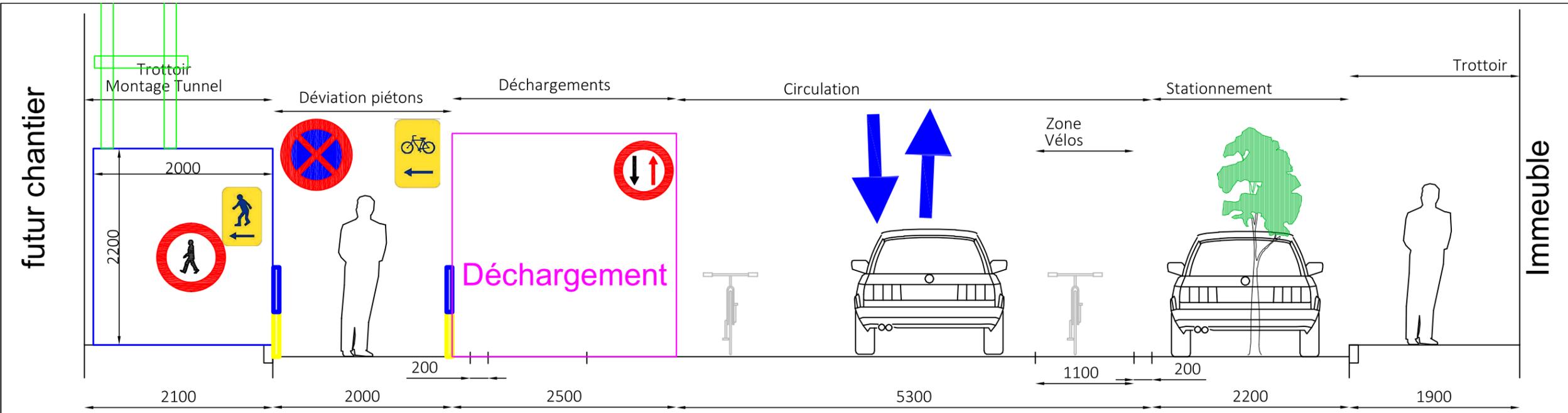
3 – Phases spécifiques

WAVRE :
Montage et démontage
du tunnel piéton



3 – Phases spécifiques

WAVRE : Montage et démontage du tunnel piéton
2/3 jours pour le montage et 2/3 jours pour le démontage



3 – Phases spécifiques

Wavre : Lissage dalle de parking

- Activité ponctuelle : 4 soirées
- Travail au finish
 - Bétonnage le matin → prise du béton → démarrage lissage en après midi → fin estimée entre 22h et minuit
- Nuisances sonores : bruit de moteurs
- Activité fortement dépendante de la météo
- Communication via « toutes-boîtes »



1. moins de parking vs meilleure mobilité
 - 8 places occupées côtés Wavre et 2 côtés stratégies
 - Majoritairement la semaine
 - Important pour éviter les arrêts en double file
2. Déchargement sur le boulevard du Triomphe en dehors des heures de pointes
3. Parking intérieur sur site possible mais limité → plus de camionnettes en journée
4. Arrivée sur site entre 6h30 et 7h. Début des travaux à 7h
5. Installation de batteries pour éviter les groupes électrogènes
6. Communication via « toutes-boîtes »

5 – Développement durable : batteries

1. Pour sa politique environnementale le groupe CFE investi dans des batteries.
2. Réduit les nuisances sonores et olfactives pour les riverains
3. Zéro émissions CO2 (contrat d'énergie verte et belge)
4. Implémentation des batteries sur les chantiers quand dès que cela est possible





Questions ?



MERCI DE VOTRE
ATTENTION